

## QUIZ SUR VOTRE ENTREPRISE

Votre entreprise évolue au fil du temps. Vous devez réaliser régulièrement un diagnostic de votre entreprise afin d'avoir les garanties les plus adaptées à votre situation réelle :

- Votre Chiffre d'Affaires a-t-il évolué ?  oui  non
- Votre effectif a-t-il évolué (salariés, CDD, intérimaires) ?  oui  non
- Avez-vous plus ou moins de surface dans votre local ?  
plus ou moins de matériel ? de machines ? de stock ?  oui  non
- Toutes les activités que vous réalisez aujourd'hui  
figurent-elles dans votre contrat ?  oui  non
- Si votre revenu a évolué,  
vos garanties ont-elles été adaptées ?  oui  non
- Votre contrat Santé Collective répond-il aux obligations  
de la nouvelle Loi ANI ?  oui  non

Si vous avez répondu OUI à une des questions ci-dessus, vous risquez d'être :

- Sur assuré et de payer pour des garanties inutiles !
- Sous assuré et de fragiliser votre entreprise en cas de sinistre !

**MAAF PRO est à vos côtés !**  
**Demandez votre bilan**  
**assurantiel.**

**3015** Service & appel  
gratuits

du lundi au vendredi de 8h30 à 20h  
et le samedi de 8h30 à 17h

### MAAF Assurances SA

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 160 000 000 euros entièrement versé - Entreprise régie par le code des assurances  
RCS NIORT 542 073 580 - N° TVA intracommunautaire FR 38 542 073 580 - Code APE 6512 Z  
Siège social : Chaban - 79180 CHAURAY - Adresse : Chauray - 79036 NIORT Cedex 9 - [maaf.fr](http://maaf.fr)



Avec le bilan assurantiel,  
**ANTICIPEZ**  
**L'AVENIR**  
de votre entreprise et de vos salariés



**Votre entreprise évolue au fil du temps.  
Vous devez régulièrement faire un point sur vos  
assurances afin d'être sûr que les garanties soient  
toujours bien adaptées.**

Même en tant que professionnel, vous pouvez être  
victime d'un sinistre causé le plus souvent par :

- Un incendie ;
- Une perte d'exploitation ;
- Un événement climatique (tempête, grêle, neige) ;
- La mise en cause de votre responsabilité civile professionnelle  
ou de votre garantie décennale ;
- Etc...

Il est donc primordial de mettre à jour vos contrats d'assurance.

**C'est pourquoi nous vous proposons  
de réaliser un bilan assurantiel pour éviter de vous  
retrouver en difficulté en cas de sinistres.**



**Optez pour le  
BILAN  
ASSURANTIEL...**



## POURQUOI LE BILAN ASSURANTIEL ?

### 1 → Votre entreprise évolue

**Des changements permanents** dans l'entreprise et de nombreux paramètres  
évoluent de manière temporaire ou durable :

- Chiffre d'affaires
- Revenus
- Effectif
- Activité spécifique
- Périmètre d'intervention
- Nouveaux investissements  
(machines, outils...)
- Locaux et véhicules  
(agrandissement, aménagement...)
- Changements de statuts
- Projets personnels
- Situation de famille
- Importance et particularités  
des chantiers
- Réglementation applicable
- Etc...

### 2 → Et votre assurance ?

Un diagnostic personnalisé et une réévaluation régulière des contrats  
d'assurance permettent de bénéficier de garanties mieux adaptées à la réalité  
économique de votre entreprise.

**Avec une assurance  
actualisée**



- Anticipation des risques  
et sécurisation de l'activité
- Protection des finances  
et des salariés
- Sérénité au quotidien

**Avec une assurance  
inadaptée**



- Fragilisation de l'entreprise
- Menace (in)directe sur la santé  
financière et les salariés
- Mise en danger des responsables
- Risques juridiques :  
Garanties ou plafonds  
d'indemnisation inadaptés